



Groupe de Travail de la Charte Qualité des réseaux d'assainissement en Languedoc-Roussillon

Compte-rendu de réunion du 08 juillet 2011

- Liste des participants :

Nom	Organisme	E-mail
MARTIN Philippe	CABM	Philippemartin@beziers-agglo.org
RACANIERE Simon	CABM	simonracaniere@beziers-agglo.org
CHAUVET Muriel	CABM	murielchauvet@beziers-agglo.org
BARBET Philippe	CABM	philippebarbet@beziers-agglo.org
LLOPIS François	CABM	francoisllouis@beziers-agglo.org
MALLET Bernard	Délégué régional canaliseurs LR - SOGEA Sud	bernard.mallet@vinci-construction.fr
BENEDETTI Michel	Charte Qualité LR - EHTP	mbenedetti@ehp.fr
MEDJANI Marc	PMCA	m.medjani@perpignan-mediterranee.org
ACOULON Bruno	POLOPLAST	Acoulon.bruno@poloplast.com
AUTRAN Cécile	FIB	c.autran@bonnasabla.com
DE TERRASSON Stéphanie	PURE Environnement	s.deterrasson@pure-environnement.com
CATALANO Mathieu	STAER	Mathieu.catalano@sater.fr
VANALDEWERLD Hervé	Groupe Angelotti/SNAL	hvanaldewereld@angelotti.fr
CHAYRIGUET Alain	SCAM TP	a.chayriguet@scam-tp.com
PHILIPPE Gérard	SG PAM	Gerard.philippe@saint-gobain.com
PARENT Guilhem	Association Verseau Développement	
RIPOLL David	Association Verseau Développement	info@charte-assainissement-lr.org

Nos remerciements vont à la CABM qui nous accueille dans ses locaux pour cette réunion.

- **Ordre du jour :**

- Mise en place des ateliers thématiques portant sur :
 - Cadre d'intégration dans la Charte LR des aménageurs privés
 - Création d'un référentiel sur l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- Point sur l'avancement des thématiques en cours de travaux :
 - Aide au choix des matériaux
 - Aide au choix de la MOE - réalisation du CCTP Assainissement dans le cadre du contrat guide de la CICF
- Organisation de la Journée d'actualité Charte LR/CNFPT - 27 novembre 2011

- **Informations Générales :**

- Retour sur les outils réalisés par le groupe de travail :

Depuis le lancement de la mission d'animation de la Charte LR en novembre 2008, 7 thématiques de travail ont vu le jour :

 - Fiche pratique sur refonte du décret DT – DICT
 - Bilan de chantier « sous-Charte »
 - Modèle de Grille d'analyse des offres pour le choix des entreprises de travaux
 - Document d'Assurance Qualité (D.A.Q.), cadre de P.A.Q.
 - CCTP Etudes préalables (Géotechnique, Topographique, Enquêtes d'habitats)
 - Cadre de programme pour l'aide au choix de la MOE
 - Mise en place d'un module de formation Charte en Languedoc-Roussillon

Ces documents sont en téléchargement sur le site internet www.charte-assainissement-lr.org

- **Dates des prochaines réunions :**

- A définir pour la rentrée 2011 :
 - Sous Groupe de travail "Aide au choix des matériaux"
 - Sous Groupe de travail "Aide au choix de la MOE et de l'AMO"
 - Sous Groupe de travail "Intégration dans la Charte des aménageurs et lotisseurs"

- **Mise en place des ateliers thématiques portant sur :**

- Mise en place du sous groupe de travail "Cadre d'intégration dans la Charte des aménageurs privés"

La part de l'assainissement collectif réalisée sous maîtrise d'ouvrage privée peut avoir une proportion importante dans certaines collectivités. Or, ces ouvrages sont, dans la plupart des cas, rétrocédés au domaine public après leur réalisation. Ainsi, la charge de l'exploitation et de la réhabilitation incombe aux collectivités d'où la nécessité de s'assurer que ces ouvrages respectent des critères de qualités similaires aux exigences de la Charte.

A ce jour la Charte LR, tout comme la plupart des Chartes Régionales, ne prend pas en compte les aménageurs privés.

Fort de ce constat, le comité de suivi de la Charte LR a souhaité prendre contact avec le Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs (SNAL) afin de réfléchir sur les modalités d'intégration de cet acteur.

Le SNAL est l'unique organisation représentant les professionnels de l'aménagement privé en France. En Languedoc-Roussillon, les adhérents du SNAL représentent 70% des réalisations. Le SNAL définit les pratiques professionnelles, une charte éthique et les règles déontologiques de la profession. Il veille au respect de ces règles.

La CABM travaille actuellement sur la réalisation d'un cahier des prescriptions techniques basé sur la Charte, et :

- Veille au contrôle en amont du projet et donne son avis technique,
- organise un suivi des réalisations par le délégataire,
- Conditionne la rétrocession dans le domaine public sur la base des DOE, DUJO, etc.

Le groupe de travail est convenu de la nécessité de prendre en compte le contexte particulier de la sphère privée notamment sur le plan des marchés publics qui ne les concernent pas. Néanmoins, les exigences techniques et l'enchaînement des étapes clés doivent rester les mêmes. De plus, l'intégration des aménageurs lotisseurs ne doit pas se limiter au réseau du SNAL.

Le groupe de travail a décidé de constituer un Atelier thématique portant sur la :

- Consultation des MOA de la Région (notamment Agglo) sur le sujet,
- réalisation d'un cahier de prescriptions techniques type,
- réalisation de fiches d'informations techniques (sur le rôle de chacun dans le déroulement d'une opération d'aménagement privée),
- réalisation d'1 ou 2 chantiers pilotes courant 2011-2012 (sous réserve de validation par le COPIL).

○ **Mise en place du sous groupe de travail "Référentiel sur l'AMO"**

Le retrait de la MOE publique interroge sur les soutiens dont disposeront les collectivités à l'avenir. En effet, ces dernières souffrent d'un déficit d'information, de manière plus importante pour les petites collectivités rurales, en lien avec le manque de compétences techniques et dont les exigences et les besoins de sensibilisation sont déterminants.

Or, le cadre législatif de l'AMO n'est pas aussi clair que celui de la MOE (Loi MOP). Ainsi, le comité de suivi de la Charte LR a décidé de lancer une réflexion sur l'aide au choix de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

- Base du travail : DCE type pour la consultation de l'AMO réalisé par la Charte AAO
- Le groupe de travail a décidé de fusionner la thématique AMO avec la thématique sur l'aide au choix du MOE

- **Point sur l'avancement des thématiques en cours de travaux :**

- **Aide au choix des matériaux**

- Le guide technique et le tableau comparatif des matériaux (en version projet) ont été présentés en séance. Des remarques ont été faites elles seront intégrées lors du prochain sous groupe de travail à la rentrée 2011.
- Le séminaire SWELIA sur le choix des matériaux est programmé pour le 23 septembre 2011.

- **Aide au choix de la MOE - réalisation du CCTP Assainissement pour le contrat guide de la CICF**

La CICF (Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France) à travers son groupe de travail national sur l'aménagement urbain souhaite mettre en place au niveau régional un CCTP pour le choix des MOE en assainissement. Ainsi, ce travail sera assuré par la Charte Qualité LR co-piloté par M. GAXIEU, président de la CICF en Région LR et membre du comité de suivi de la Charte Qualité LR.

- A ce jour, le document "Cadre du programme pour le choix du MOE" est achevé et diffusé sur le site internet de la Charte LR.
- La suite du travail portera sur la réalisation d'un cadre de CCTP pour le choix du MOE :
 - Base de travail : CCTP "Urbanisme" réalisé par la CICF

- **Organisation de la journée d'actualité CNFPT/Charte LR – novembre 2011 ou début 2012**

Dans le cadre de l'association entre le CNFPT LR de Montpellier et la Charte LR sur sa mission d'information et de formation des maîtres d'ouvrage, une journée d'actualité sur la thématique Eau/Assainissement est programmée pour novembre 2011 ou début 2012.

- Le programme envisagé portera notamment sur la gestion patrimoniale des réseaux